



**HAL**  
open science

## La notion de développement durable : quel intérêt pour la géographie des activités commerciales ?

Michaël Pouzenc

### ► To cite this version:

Michaël Pouzenc. La notion de développement durable : quel intérêt pour la géographie des activités commerciales ? . Géodoc, 2005, 54, pp.6. hal-01563596

**HAL Id: hal-01563596**

**<https://hal.science/hal-01563596>**

Submitted on 17 Jul 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

---

## LA NOTION DE DEVELOPPEMENT DURABLE : QUEL INTERET POUR LA GEOGRAPHIE DES ACTIVITES COMMERCIALES ?

MICHAEL POUZENC

Université de Toulouse le Mirail  
UMR Dynamiques Rurales

---

Le développement durable est un thème de colloque très prisé actuellement. Parmi les exemples les plus marquants, nous pouvons rappeler que durant l'été 2004, l'Union Géographique Internationale organisait son congrès à Glasgow, à l'occasion duquel le Comité National Français de Géographie présentait un dossier intitulé « *Vers une géographie du développement durable* ». En mai 2005, les « *3èmes Assises nationales du développement durable* » se dérouleraient à Toulouse et, en juin de la même année, grâce à Alain Metton, l'Association de Géographes Français tenait une séance sur le thème « *Commerce et développement durable* ». La liste des exemples récents serait encore longue, avec entre autres « *Le développement durable : leçons et perspectives* », « *L'agriculture et le développement durable* », « *Sociologie du développement durable* », « *Le développement urbain durable* », etc. Il ne fait donc aucun doute que le développement durable est à la mode. Au-delà d'une mode, s'agit-il d'un modèle, voire d'un paradigme nouveau ? Face à cette question, nous pouvons tout d'abord rappeler quelques jalons dans l'émergence de cette notion, avant de souligner ses ambiguïtés, puis de tenter un recensement des pistes de recherche qu'elle offre pour la géographie des activités commerciales.

### 1. Le développement durable : points de repère

A l'échelle internationale, cette notion a tout d'abord connu une phase d'émergence, au moins dès les années 1960, baptisées « Décennie pour le développement » par les Nations Unies. A cette époque, l'ouvrage de Rachel Carson, « *Silent Spring* », connaît un fort succès pour le lien qu'il établit entre l'environnement, l'économie et le bien-être social. En 1968, la conférence Biosphère de l'UNESCO avancera l'idée « d'un développement écologiquement viable ». Dans les années 1970, la première conférence des Nations Unies sur l'environnement, à Stockholm, pose le concept d'éco-développement, structuré par trois principes : la recherche de modèles endogènes, propres à chaque contexte historique, culturel et écologique, la prise en charge équitable des besoins de tous et de chacun, la recherche d'un développement qui soit en harmonie avec la nature <sup>(1)</sup>. A la même période paraît le rapport Meadows, commandé par le Club de Rome, sur « La croissance zéro », qui pointe les risques d'effondrement d'un système socio-économique basé sur une utilisation croissante de ressources naturelles non renouvelables et en quantité finie.

La notion de développement durable a ensuite été clairement établie dans les années 1980. La Déclaration des Nations unies sur le droit au développement donne alors une définition

---

<sup>1</sup> Le Courrier de la Planète n°68, 2002, p66.

internationale du développement : « *Un processus global, économique, social, culturel et politique, qui vise à améliorer sans cesse le bien-être de l'ensemble de la population et de tous les individus, sur la base de leur participation active, libre et significative au développement et au partage équitable des bienfaits qui en découlent* »<sup>(2)</sup>. En outre, la conférence Stockholm+10 commande un rapport, qui deviendra le rapport Bruntland, édité en 1987, et qui énonce la définition désormais consacrée du développement durable. Celui-ci « *doit répondre aux besoins du présent, sans compromettre la capacité des générations à venir de répondre aux leurs* »<sup>(3)</sup>.

Depuis, cette notion se diffuse de plus en plus largement. Dans les années 1990, la Chambre de Commerce International élabore une Charte pour le développement durable, signée par plus de 150 grandes firmes mondiales. En 1992, à l'occasion du premier Sommet de la Terre à Rio, la Conférence des Nations unies pour l'environnement et le développement adopte l'Agenda 21, programme global d'actions comportant, notamment, près de 2500 recommandations pour à la fois agir dans le champ économique et social du développement, conserver et préserver les ressources aux fins de développement, faire participer les groupes majeurs à l'élaboration et la mise en œuvre du développement, infléchir le développement vers plus de durabilité par des moyens d'action transversaux<sup>(4)</sup>. Durant ces mêmes années, l'Organisation Mondiale du Commerce reconnaît l'objectif de développement durable. Puis les Nations Unies lancent l'initiative « Global Compact », code de conduite pour des entreprises respectant une dizaine de principes, liés à l'environnement, aux droits de l'homme et au droit du travail<sup>(5)</sup>.

Pour compléter ce rapide historique à l'échelle internationale, un parallèle serait à établir avec différents exemples à l'échelle nationale et à l'échelle locale, où s'observent des dynamiques similaires d'essor du développement durable. La mobilisation pour le développement local des années 1970-80 se mue progressivement en une mobilisation pour le développement territorial, dans les années 1980-90, relayée plus récemment par une mobilisation pour le développement durable.

Au fil des décennies, cette mutation s'accompagne d'une succession, ou plus exactement d'une accumulation d'outils, pour établir des projets de territoire et des programmes d'actions. Dans le cas français, après par exemple les Chartes intercommunales ou les Plans d'Aménagement rural, puis les contrats d'Agglomération et les contrats de Pays, sont proposés plus récemment les Agendas 21 locaux. En prenant pour base de réflexion les problèmes abordés dans l'Agenda 21 de Rio et avec le même objectif de concilier l'économique, le social et l'environnemental, un Agenda 21 local se définit comme un projet de territoire, assorti de programmes d'actions envisagées sur 10 à 15 ans et régulièrement évaluées. De telles démarches fleurissent à présent pour assurer l'animation des territoires.

Ne serait-ce qu'au vu de ces quelques points de repère, il semble évident que l'émergence du développement durable ne correspond pas simplement à un effet de mode. Toutefois, si l'on suit Alain Miossec, la définition courante du développement durable « *interpelle les géographes et force est de constater que ceux-ci ne se sont guère mobilisés jusqu'à présent pour tester le modèle* »<sup>(6)</sup>. Pourquoi donc les géographes seraient-ils réticents à suivre le mouvement ? Il semble évident que ce n'est pas sans raisons ; celles-ci sont certainement à rechercher dans les ambiguïtés et les limites

---

<sup>2</sup> cité par Le Courrier de la Planète n°68, 2002, p67.

<sup>3</sup> G.H. Bruntland, 1987, p47.

<sup>4</sup> B. Riondet, 2004, p21.

<sup>5</sup> Le Monde – Dossiers et Documents, 2003, p1.

<sup>6</sup> A. Miossec, 2004, p83.

d'une notion protéiforme, dont les caractères opératoire et novateur ne paraissent pas d'emblée évidents aux yeux du chercheur. Ceci nécessite à tout le moins une réflexion quant aux « principes de précaution » à observer, lorsqu'il s'agit d'utiliser cette notion dans le champ scientifique.

## **2. Le développement durable : précautions d'usage**

Parmi les perspectives les plus importantes qu'ouvre la notion de développement durable, soulignons tout d'abord qu'elle nous invite à davantage intégrer la dimension temporelle dans nos réflexions. Il s'agit en particulier d'examiner le passé et le présent avec l'objectif d'anticiper les évolutions à venir. Elle nous invite également à prendre en considération, simultanément, les implications économiques, sociales et écologiques des phénomènes étudiés, depuis le niveau local jusqu'au niveau global.

Or, ceci rappelle beaucoup un certain nombre de priorités données déjà dans les années 1970 et 1980 à la réflexion scientifique, au moment où se sont largement développées les approches systémiques, les travaux de prospective et les grands programmes inter-disciplinaires. La nouveauté est peut-être, pour certaines disciplines, la prise en compte d'une approche pluri-scalaire ; les géographes, pour leur part, avaient déjà largement l'habitude de « conjuguer » les différentes échelles. La nouveauté, là encore pour certaines disciplines, est peut-être aussi l'ajout de la dimension écologique aux dimensions économique, sociale et culturelle. Là non plus, ce n'est pas chose nouvelle pour les géographes, du moins pour ceux qui n'ont pas érigé de cloison étanche entre d'une part la géographie physique et d'autre part la géographie humaine.

On peut ainsi comprendre l'enthousiasme tout à fait mesuré des géographes, face à une notion de développement durable qui ne semble pas, du moins à première vue, foncièrement novatrice pour notre discipline. Cette prudence se comprend d'autant plus que la notion de développement durable présente des limites régulièrement décriées, pour qui souhaite la mobiliser dans le cadre d'une réflexion scientifique.

Tout d'abord, son caractère englobant est tel que sa portée heuristique, finalement, s'en trouve limitée. Tout est développement durable pour les partisans de cette notion, depuis le fonctionnement des milieux et de nos sociétés dans leur entier, jusqu'aux moindres gestes de notre vie quotidienne. La notion devient alors très polysémique et le cadre d'analyse qu'elle est censée nous fournir paraît parfois fragile, tant elle recouvre des réalités disparates, des préoccupations hétérogènes.

Une autre critique portée à cette notion est que le développement durable peut apparaître comme un simple avatar, un de plus, du développement tout court. Or, cette notion de développement est contestée depuis plusieurs décennies, parfois de manière radicale. Elle constitue une source inépuisable de malentendus, de mystification diraient certains. Tout d'abord entre les cultures occidentales, dans lesquelles on considère comme une évidence que toute société désire le développement, et d'autres cultures dans lesquelles l'idée de développement, a fortiori lorsqu'elle est centrée sur le progrès technique et la maîtrise de la nature, paraît incongrue, pour ne pas dire totalement exotique.

Le développement est aussi une source de malentendus au sein même des cultures occidentales, entre d'une part ceux pour qui il signifie modernisation, progrès technique, compétitivité, bref : croissance économique, et d'autre part ceux pour qui l'amélioration des conditions matérielles

d'existence n'est qu'un volet, parfois même secondaire, de ce qu'ils entendent par « développement social » ou « développement humaniste ». Dans cette perspective, Serge Latouche, parmi d'autres, souhaiterait rompre avec cette ambiguïté, abandonner le terme de développement et parler plutôt, par exemple, « d'épanouissement ». Imaginez alors, plutôt qu'un colloque sur « Commerce et Développement durable, un colloque sur « L'Epanouissement durable »...

Au passage, face à cette source de malentendus, soulignons à quel point le commerce constitue un formidable sujet d'étude. En effet, lorsqu'un entrepreneur est intégré à un système technique et financier basé sur une concurrence sans merci, lorsqu'il est soumis à des impératifs absolus de croissance économique, quel langage peut-il tenir et jusqu'où peut-il œuvrer dans le cadre du développement durable, pour satisfaire des consommateurs qui entendent « épanouissement » quand leur dit « développement » ? Les commerçants, nous semble-t-il, sont parmi ceux qui ont le plus à se débattre face à cette question, et donc parmi ceux qui ont le plus à nous apprendre sur la manière dont la société actuelle se « débrouille » pour gérer l'une de ses contradictions majeures. Nous y reviendrons dans un second volet de l'introduction générale.

Notons que même si elle est très contestée, la notion de développement n'en est pas moins florissante, comme le résume Serge Latouche : « *Pour tenter d'en conjurer magiquement les effets négatifs, on est entré en effet dans l'ère des développements « à particule ». On a vu des développements « auto-centrés », « endogènes », « participatifs », « communautaires », « intégrés », « authentiques », « autonomes et populaires », « équitables », sans parler du développement local, du micro-développement, de l'endo-développement et même de l'ethno-développement ! (...) Le développement durable est la plus belle réussite dans cet art du rajeunissement des vieilles lunes »<sup>(7)</sup>.*

A quoi tient cet engouement pour une notion si contestée ? Bertrand Cabedoche propose une réponse : « *Le mot développement a pu perdre de son attrait au contact de trop d'expériences décevantes. Il reste le seul vocable que partagent tous les humains pour dessiner leur espoir* »<sup>(8)</sup>.

Le terme « durable » peut s'analyser dans le même esprit, comme le fait Alain Miossec : « *Durable est un mot magique. Il ne peut que susciter l'adhésion. (...) Qui ne saurait adhérer au souci de mettre en harmonie le rentable, le viable et l'équitable ? La conjonction des trois idéaux ne peut que susciter l'enthousiasme. La réalité de la mise en harmonie s'avère nettement plus délicate. Derrière la pétition de principes faisant de cette harmonieuse trinité vertueuse la recette miracle du développement durable ne peut-on pas déceler une forme de mystification qui tend à faire croire que tout est compatible ou que la vertu incantatoire des slogans peut masquer les formidables inégalités sociales et spatiales à l'œuvre sur la planète ?* »<sup>(9)</sup>

Ces différentes citations suffisent à montrer combien tout ce qui est analysé par le prisme du développement durable se trouve connoté de manière positive, combien cette notion est chargée d'affectif et donc combien il est peu évident qu'elle soit utilisable dans le champ scientifique.

Cette crainte est parfois confortée par la manière dont le développement durable est mis en œuvre, dans une « culture de projet » très contemporaine. L'Agenda 21 local, qui correspond à un projet de territoire, un document stratégique avec des programmes d'action et des performances

---

<sup>7</sup> S. Latouche, 2001, p6.

<sup>8</sup> B. Cabedoche, 1990, p255, cité par S. Latouche, 2001, p6.

<sup>9</sup> A. Miossec, P. Arnould et Y. Veyret, 2004, p87.

régulièrement évaluées, est tout à fait emblématique à cet égard. La culture de projet peut parfois dériver en un culte du projet quelque peu inquiétant, vis-à-vis duquel une réflexion critique comme celle de Jean-Pierre Boutinet peut s'avérer salutaire : « *La manie du projet nous entraîne dans un flux incessant d'initiatives à travers une fuite vers l'inexistant, qui se trouve paré subitement de toutes les vertus par rapport à l'actuel présent. Une telle fuite amène une dévalorisation de l'action qui se laisse anéantir par l'activisme, où ce qui compte n'est plus la cohérence et la pertinence de l'entreprise engagée mais la capacité à ébaucher de nouvelles entreprises* »<sup>(10)</sup>.

Ceci rejoint tout à fait l'analyse d'Alain Miossec, pour qui « *le caractère formidablement novateur du développement durable c'est que c'est un mot et un concept qui rompt avec les catégories spatiales et sociales pour privilégier l'unique dimension temporelle. La magie et l'artifice du mot consistent à mettre les territoires entre parenthèses pour inscrire les projets et les états dans une dynamique évolutive qui gomme toute différenciation sociale, économique et écologique pour ne privilégier que le futur, les générations à venir. Formidable tour de passe-passe sémantique mais aussi magistral succès politique et médiatique qui oblige à s'interroger sur les vertus réelles de ce nouveau paradigme* »<sup>(11)</sup>.

La notion de développement durable semble donc d'un usage délicat dans le champ scientifique non seulement par les connotations positives et la charge affective qu'elle véhicule mais aussi parce qu'elle est tout imprégnée d'un certain « prêt-à-penser » contemporain.

En résumé, la notion de développement durable apparaît comme un phénomène de société, comme le renouvellement d'un idéal, dont nous avons besoin pour fédérer nos sensibilités et faire communauté. Par contre, en tout cas à première vue, cette notion ne paraît pas très novatrice dans le champ scientifique et elle y reste d'un usage délicat. Rien d'étonnant donc à ce que les géographes fassent preuve de réticences pour utiliser des approches en termes de développement durable. Y compris dans les communications pour le présent colloque. Beaucoup préfèrent s'en tenir à une réflexion sur la durabilité d'un certain nombre de phénomènes, à la fois géographiques, économiques et sociaux. En un sens, c'est rassurant.

Toutefois, il doit être possible d'aller plus loin. Autant de nombreuses précautions semblent nécessaires vis-à-vis des points qui viennent d'être soulignés, autant le développement durable suggère des pistes de recherche enrichissantes pour la géographie des activités commerciales. Un recensement de ces pistes est présenté ci-après par Philippe Dugot, dans la seconde partie de l'introduction générale, intitulée : « *Commerce et développement durable, la fertilité d'un croisement a priori surprenant* ».

Michaël POUZENC

### **Références bibliographiques :**

*Alternatives Economiques*, « Le développement durable », Paris, 2005, hors série n°63, 66p.

BOUTINET Jean-Pierre, *Anthropologie du projet*, PUF, Paris, 1990, 307p.

BRUNTLAND Gro H., *Our common future*, Report of the World Commission on Environment and Development, United nation, 1987, 454p.

---

<sup>10</sup> JP Boutinet, 1990, p4.

<sup>11</sup> A. Miossec, P. Arnould et Y. Veyret, 2004, p88.

- CABEDOCHÉ Bertrand, « Les Chrétiens et le Tiers-Monde », Karthala, Paris, 1990, 262p.
- Cahier du GEMDEV*, « Développement durable : quelles dynamiques ? », Paris, 2003, n°29, 209p.
- CARSON Rachel, *Silent Spring*, Mariner Books edition, New York, 2002 (édition originale : 1962), 299p.
- LATOUCHE Serge, « En finir, une fois pour toutes, avec le développement », *Le Monde diplomatique*, mai 2001, p6-7.
- Le Courrier de la Planète*, « Le développement en débat », Montpellier, 2002, n°67, p62-63.
- Le Courrier de la Planète*, « Trois agendas pour le développement durable », Montpellier, 2002, n°68, p66-67.
- Le Monde – Dossiers et Documents*, « Ambiguïtés du développement durable », Paris, 2003, n°323-2, 4p.
- MEADOWS Dennis et al., *The limits to growth*, Universe Books, New York, 1972, 205p.
- MIOSSEC Alain, « Les géographes français et le développement durable », *Historiens et Géographes*, Paris, 2004, n°387, p83-84.
- MIOSSEC Alain, ARNOULD Paul et VEYRET Yvette, « Développement durable : affaire de tous, approches de géographes », *Historiens et Géographes*, Paris, 2004, n°387, p85-96.
- RIONDET Bruno, *Clés pour une éducation au développement durable*, Hachette, coll. Ressources formation, Paris, 2004, 127p.
- SACHS Ignacy, *L'écodéveloppement : stratégies pour le XXIème siècle*, Syros, Paris, 1993, 122p.